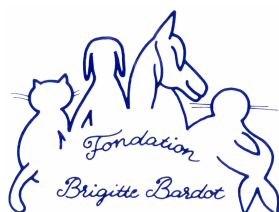




DOSSIER DE PRESSE

Décembre 2007



SOMMAIRE

INTRODUCTION..... p 3

CE QUE DENONCE LA FONDATION BRIGITTE BARDOT.....p 4

Un marché responsable de la mort de plusieurs milliers de chevaux par an

Au menu : rôti de poulains et steak de chevaux méritants !!!

Quand l'horreur passe les frontières

Les complices du carnage

La viande de cheval : bonne pour la santé ?

LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE L'HIPPOPHAGIE.....p 8

Une campagne d'affichage massive

Une démarche soutenue par un large public et de nombreuses personnalités

Un site Internet : www.jenemangepasdecheval.com

Le Salon du Cheval 2007

LES AUTRES ACTIONS DE LA FONDATION EN FAVEUR DES CHEVAUX.....p 10

La Fondation Brigitte Bardot sur le terrain, en France...

... Et à l'étranger

Contact presse : Manifeste

Xavier Yvon – xavier.yvon@manifeste.fr

01 55 34 99 82 / 06 11 24 47 66

Elissa Balti – elissa.balti@manifeste.fr

01 55 34 99 88 / 06 75 46 78 60

INTRODUCTION

En mars 1980, Brigitte Bardot révèle au grand public le scandale des chevaux de boucherie.

Transports, conditions d'abattage sont dénoncés par l'icône sur le journal télévisé de 20h00. Dès lors, et avec la création de la Fondation Brigitte Bardot en 1986, ce combat contre l'hippophagie n'aura de cesse d'exister.

En 1994, nouvelle intervention de l'actrice sur une émission de Jean-Pierre Foucault, qui engendrera un véritable « tollé » et provoquera la colère des bouchers chevalins, certains allant jusqu'à menacer Brigitte Bardot de mort.

Malheureusement, cela ne suffira pas à enrayer définitivement la consommation de viande de cheval en France.

C'est pourquoi, la Fondation Brigitte Bardot décide en 2007 de mettre en place un dispositif percutant pour informer le plus grand nombre sur les carnages générés par cette pratique et tenter de porter l'estocade finale au secteur de la viande chevaline.

Bon nombre de voix s'élèvent face à cette décision : pourquoi défendre un cheval plutôt qu'une vache ou un mouton ? En quoi cet animal serait-il plus noble que d'autres ?

Pour la Fondation, tous les abattages sont condamnables, mais ceux des chevaux le sont d'autant plus en raison de la relation historique existant entre les hommes et les équidés. Aujourd'hui réservé essentiellement au loisir, le cheval est considéré par beaucoup comme un animal domestique au même titre que le chien ou le chat et pour autant existe-t-il, en France, un marché de la viande canine ou féline ?

Mais au-delà de ce point de vue, le marché de la viande chevaline est condamnable par bien d'autres aspects et soulève de nombreuses questions : Quels types de chevaux finissent à l'abattoir ? Comment sont-ils transportés ? La viande de cheval est-elle si bonne pour la santé ? Qui se cache derrière ce commerce de souffrance et de mort ? Quelle manne financière engendre ce marché ? Qui en profite ?

CE QUE DENONCE LA FONDATION BRIGITTE BARDOT

Un marché responsable de la mort de plusieurs milliers de chevaux par an

En France, plus de 30 000 tonnes de viande chevaline sont encore consommées chaque année. Pour satisfaire l'appétit vorace de certains irréductibles et les finances de plusieurs entreprises et institutions, plus de 20 000 chevaux sont tués, dépecés et placés sur les étals des 1035 boucheries chevalines ainsi que dans les rayons boucherie de la grande distribution.

Au menu : rôti de poulains et steak de chevaux méritants !!!

En France, ce sont les chevaux de trait et les trotteurs qui payent le plus lourd tribut à cette consommation traditionnaliste.

88% des chevaux lourds, toutes races confondues, sont destinés à la boucherie et un poulain sur quatre naissant en France est issu d'un cheval lourd et partira "au couteau" avant d'avoir atteint ses 18 mois. Ce sont donc de très jeunes chevaux qui sont envoyés dans les couloirs de la mort pour y être mis en pièce et vendus à l'étalage.

Autre source d'approvisionnement, celle des chevaux dits « de réforme ». C'est-à-dire, la plupart du temps, des chevaux de course (majoritairement les trotteurs) blessés ou ne réalisant pas les temps pour avoir la « chance » d'aller courir sur de grands hippodromes tels que celui de Vincennes.

En effet, tous les trotteurs naissant en France ne sont pas destinés à devenir de grands champions. Lorsqu'ils arrivent chez un entraîneur et que ce dernier décide que le cheval n'est pas assez performant, le cheval doit prendre « une filière de recyclage ».

Si certains de ces trotteurs sont rachetés par des centres équestres ou bien des particuliers, bon nombre d'entre eux feront partie des chargements hebdomadaires quittant le centre d'entraînement pour l'abattoir.

Deux chiffres prouvent toute l'ampleur de ce carnage : 80% des chevaux « Origine France » sont des trotteurs âgés de moins de 10 ans, 20 % sont des poulains de moins de 2 ans.

Quand l'horreur passe les frontières

Au-delà de cet approvisionnement local, la France importe également des chevaux vivants.

En 2006, la France a permis à plus de 7000 chevaux de passer ses frontières pour y être abattus. Les principaux pays exportateurs étant, en 2006 :

- La Pologne (2100 chevaux)
- La Belgique (1525 chevaux)
- L'Espagne (1080 chevaux)
- L'Argentine (800 chevaux)
- L'Allemagne (520 chevaux)
- La Suisse (280 chevaux)

La plupart des viandes importées est majoritairement destinée à la grande distribution.

Mais la France ne se prive pas non plus du bénéfice que représente l'exportation de chevaux vivants vers des pays tiers. En effet, en 2006, notre pays a envoyé près de 14000 chevaux hors de ses frontières. Les principales destinations étant, en 2006 :

- L'Italie (11030 chevaux)
- L'Espagne (2580 chevaux)
- La Suisse (280)

Ce « jeu » d'import/export occasionne bien souvent pour ces animaux, transportés des heures durant, souvent sans eau ni nourriture, de multiples blessures lorsqu'ils ne sont pas morts, piétinés par leurs congénères.

Les complices du carnage

La Fondation Brigitte Bardot a décidé de rendre publique une véritable « liste noire » des entreprises et institutions contribuant au développement de l'hippophagie :

Le PMU

Entreprise française gérant les activités de conception, de promotion, de commercialisation et le traitement des paris sur les courses de chevaux.

La Fondation Brigitte Bardot reproche à cette entreprise de ne pas reverser une part de leurs profits colossaux (8,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires) en faveur de la retraite de chevaux de course et de financer la « Filière Cheval » qui intègre le secteur « Viande chevaline ».

La Société d'Encouragement du Cheval Français (SECF)

Elle a pour mission première d'œuvrer au développement des courses au trot en France et à la protection de la race Trotteur français dans sa spécificité.

Pour la Fondation, la SECF est l'entité qui incite les éleveurs à « surproduire » en leur assurant une filière de « recyclage » pour les moins performants : la boucherie

De plus, la SECF ne participe pas activement au financement de la retraite de chevaux de course.

France Galop

Société organisatrice des courses parisiennes de plat et d'obstacle dont la vocation réside dans l'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux de galop en France.

La Fondation condamne France Galop qui incite les éleveurs à « surproduire », mais tient tout de même à souligner le récent effort de l'entité à contribuer activement au financement de la retraite de certains chevaux de course.

Chevideco

Entreprise familiale belge qui se consacre à l'achat et à la vente de chevaux vivants et de chevaux abattus.

La Fondation condamne fermement l'activité de cette société vivant grâce aux carnages de l'hippophagie.

La Fédération Nationale du Cheval (FNC)

La mission fondamentale de la FNC est de fédérer, représenter et défendre les éleveurs d'équidés, agriculteurs diversifiés et utilisateurs qui la composent.

Mais comme son nom ne l'indique pas, c'est surtout un regroupement destiné à relancer la consommation de viande de cheval en France.

Les différents réseaux de distribution

Les 1035 boucheries chevalines françaises ainsi que les Boucheries Leclerc, Carrefour, Casino, Géant Casino, Auchan, Cora, Intermarché, Champion, Super U qui commercialisent de la viande de cheval.

La viande de cheval : bonne pour la santé ?

Tous les intervenants de la filière « viande chevaline » vantent les bénéfices santé de ce produit de consommation, mais en oublient volontairement l'un des principaux dangers. La trichinellose est une maladie transmise à l'homme par la consommation de viande trop peu cuite, essentiellement du cheval dans notre pays. C'est une maladie à déclaration obligatoire pour laquelle il n'existe pas de traitement curatif. Elle peut provoquer des complications parfois graves et laisser des séquelles.

En 25 ans, 6500 cas ont été constatés en Europe et près de 2400 en France depuis 1975, dont cinq ayant entraîné la mort. La plupart des cas observés en France se sont révélés sous forme d'épidémies de plusieurs dizaines voire centaines de cas (1975, 1985, 1998), liées à la consommation de viande de cheval.

Cette maladie est indécélable chez l'animal infesté car aucun symptôme clinique n'est visible.

D'une période d'incubation de 48 heures souvent silencieuse, la trichinellose provoque ensuite fièvre, altération de l'état général, atteinte musculaire, œdème de la face et éventuellement manifestations de type allergiques. Des complications telles que des myocardites ou des embolies pulmonaires peuvent survenir. Le seul traitement repose sur la chimiothérapie antiparasitaire.

LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE L'HIPPOPHAGIE

Une campagne d'affichage massive

Du 26 février 2008 au 3 mars 2008, la Fondation Brigitte Bardot lance une nouvelle campagne d'affichage dans le métro et le RER parisien : 200 affiches 4x3 (grandes affiches) sont ainsi dispersées sur le réseau afin de sensibiliser le public.

Du 19 novembre au 20 décembre 2007, la Fondation a également lancé une campagne d'affichage nationale choc prévue sur les flancs de bus, le mobilier urbain et en affichage. Les visuels sont construits sur une même mécanique d'interpellation : Une accroche, "Le cheval, vous l'aimez comment ?" renvoyant à trois visuels proposant chacun une façon d'apprécier l'animal, vivant ou mort.

Une démarche soutenue par un large public et de nombreuses personnalités

L'ensemble de cette campagne est parrainée par Mathilde Seigner qui, en véritableoureuse des chevaux, a immédiatement répondu à la demande de la Fondation :
« Passionnée d'équitation, folle des chevaux depuis ma plus tendre enfance, grande admiratrice de Brigitte Bardot, je me devais de participer à la campagne anti-hippophagie inspirée par sa formidable Fondation. Il me semble impensable de manger encore du cheval, cet animal si noble, si affectueux et qui a été si longtemps au service de l'homme. »

Plusieurs autres personnalités soutiennent la démarche de la Fondation en faveur des chevaux et ont d'ores et déjà signé la pétition :

Anouk Aimée, Jean Paul Belmondo, Stéphane Bern, Adeline Blondieau, Allain Bougrain Dubourg, Philippe Bouvard, Laurent Cabrol, Philippe Candeloro, Emmanuel Chain, Cyrielle Clair, Annie Cordy, Alain Delon, Michel Drucker, Mireille Dumas, Massimo Gargia, Didier Gustin, Robert Hossein, Bernard Montiel, Yves Reinier, Jean Rochefort, Dany Saval, Michael Schumacher, Jacques Weber...

Un site Internet : www.jenemangepasdecheval.com

La Fondation Brigitte Bardot a développé un site Internet exclusivement dédié à la lutte contre l'hippophagie.

Au-delà d'une information sans concession sur l'hippophagie et la possibilité d'y voir les visuels de la campagne de publicité, chaque internaute peut y signer une version en ligne de la pétition qui aujourd'hui totalise des dizaines de milliers de signatures.

Enfin, ce site Internet permet également à tous de se procurer des autocollants et des tracts reprenant le logo de la campagne, sur simple demande à l'adresse suivante : communication@fondationbrigittebardot.com

Déjà près de 10.000 autocollants ont été envoyés en France, en Suisse et en Belgique.

Salon du Cheval 2007

Le 27 novembre, soit une semaine avant le début du Salon du Cheval, la Fondation Brigitte Bardot apprend par fax son exclusion décrétée par le CENECA (propriétaire du salon du cheval et du salon de l'agriculture).

Se devant de réagir devant l'incohérence des raisons avancées, la FBB a été contrainte d'engager une procédure en référé d'heure en heure pour éviter de voir sa parole bâillonnée.

Les résultats sont attendus ce vendredi 30 novembre en fin d'après-midi.

LES AUTRES ACTIONS DE LA FONDATION EN FAVEUR DES CHEVAUX

La Fondation Brigitte Bardot agit sur le terrain en France...

A la Mare Auzou, seul grand refuge de la Fondation Brigitte Bardot situé dans l'Eure et véritable havre de paix, près de 70 chevaux sauvés des abattoirs profitent d'une retraite paisible sur un terrain de plusieurs hectares aménagé avec des boxes, 3 infirmeries spécifiques, et des installations permettant le meilleur confort de vie possible de ces équidés.

Parmi eux...

Lililum, qui du haut de ses 30 ans est le doyen de la Mare Auzou. Ancien trotteur français, il a été abandonné par son propriétaire après des années de bons et loyaux services et recueilli par la Fondation en 2003.

Emeraude, réformée à 14 ans des calèches du Château de Versailles pour cause de fourbure (maladie du sabot), a été sauvée de l'abattoir et rachetée par la Fondation en 2006.

Ondine est une jument aveugle de 20 ans qui a été cédée à la Fondation par son propriétaire en 1997.

En France, la Fondation Brigitte Bardot a sauvé de la boucherie ou des mauvais traitements plus de 200 chevaux en 10 ans. Elle a accordé, pour la seule année 2006, un budget de 45 000 € pour les associations et les particuliers sauvant les chevaux.

Toujours en 2006, la Fondation Brigitte Bardot aura dépensé 125 000 € pour l'entretien des 70 chevaux de la Mare Auzou.

...Et à l'étranger

En Tunisie, la Fondation assure en totalité la gestion d'un hôpital pour équidés à Sidi Bouzid (alimentation et soins vétérinaires aux animaux, salaires des infirmiers).

Ce dispensaire assure des soins gratuits aux chevaux de travail et permet également de former les propriétaires d'équidés sur la manipulation de leurs chevaux ou ânes.

Les infirmiers apportent également des premiers soins aux nombreux animaux parqués aux abords des marchés (les équidés étant malheureusement considérés par leur propriétaire comme de simples outils de travail).